

Procès-verbal

Assemblée Générale du 22 mars 2017

Présents :

Comité : A. Burri, D. de Castelberg, M. de Chassey, M. Fassbind, J. Locher, S. Locher, F. Reverdin (PV), G. Spescha, P. Tosi, O. Urfer

Vérificateurs : D. Serdaly

Autorités : M. Bedetti-Garcia, maire

Membres : Les membres de l'association présents à l'assemblée sont estimés à 60 personnes.

Excusés : J.-M. Karr, Conseiller administratifs P. Dayer, vérificateur

Absents :

La séance est ouverte à 20²⁰ sous la présidence de Monsieur Olivier Urfer.

1) Approbation du PV de l'Assemblée Générale précédente

Le président propose à l'assemblée la lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 16 mars 2016. Cette lecture est demandée et effectuée par G. Spescha.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale est approuvé sans opposition et sans modifications.

2) Rapport du président

Le président présente son rapport à l'assemblée.

O. Urfer résume les principaux faits de l'année écoulée. Le comité s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2016.

La fête de l'automne s'est tenue le samedi 14 octobre 2016. Le temps était magnifique, et la fréquentation a été très importante. Le président détaille les chiffres clés de la manifestation, et adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, autant dans le comité qu'à la commune, au succès de la manifestation. Cette fête sera reconduite en 2017 le samedi 14 octobre.

Le président résume la situation des principaux dossiers traités par le comité durant l'année écoulée, le dossier Malagnou-Paumièra, la rencontre avec le Conseil Administratif, les séances d'information relatives au terrain BCGE, notamment d'une part pour chemin Dupuy et d'autre part avec Concordo, et les séances de travail mobilité Conches Ermitage.

Le président passe la parole au trésorier M. Fassbind pour son rapport.

3) Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

Le trésorier Marc Fassbind présente à l'assemblée un résumé des comptes de l'association.

Au terme de la présentation, les chiffres clés sont les suivants : les charges se sont élevées à 3'971.29 CHF, les cotisations et dons à 6'409 CHF, ce qui laisse cette année à l'association un résultat de 2'462.01.

Le trésorier remercie l'assemblée pour les cotisations et dons reçus.

Un participant demande si le trésorier peut annoncer le nombre de membres cotisants. M. Fassbind répond que tenir le détail de cette liste serait fastidieux et inutile, bien que cela serait possible à établir en cas de besoin réel. En l'état, cette liste n'est pas établie.

Les vérificateurs des comptes pour l'exercice sous revue étaient Messieurs Pierre Dayer et Denis Serdaly. D. Serdaly présente leur rapport à l'Assemblée Générale, qui en prend connaissance. Les vérificateurs recommandent l'acceptation des comptes.

Le président remercie le trésorier pour son engagement, et les vérificateurs pour leur rapport.

4) Approbatons et décharge au comité

Après audition des différents rapports, le président demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir voter l'approbation des rapports, des comptes et la décharge au comité.

VOTE : Les rapports sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

VOTE : Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

VOTE : La décharge est votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le président remercie l'assemblée pour ces votes.

5) Fixation de la cotisation annuelle

Le président demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir voter la cotisation annuelle de l'association à une valeur de 40 francs.

VOTE : Ce montant est voté à l'unanimité moins 2 abstentions par l'Assemblée Générale.

6) Election du comité

Le président annonce à l'assemblée la démission de Marc Fassbind et Jean Locher. Au nom de l'association, il adresse ses remerciements les plus chaleureux aux deux démissionnaires. Puis il revient sur l'historique du parcours de chacun des deux membres, respectivement comme trésorier et président, et sur l'apport important que leur présence au comité a représenté.

Le président termine son adresse en remettant à chacun un cadeau de départ.

Le président annonce aussi la démission de Pierre Dayer, qui a occupé le rôle de vérificateur des comptes pendant de nombreuses années. En l'absence du démissionnaire, le président le remercie pour le travail effectué.

Puis le président présente à l'assemblée la candidature de 3 nouveaux membres, qui se sont annoncés pour participer au comité. Il s'agit de Geneviève Locher, de Christian Liechti et de Jean-Michel Ribeiro. Le comité a étudié ces trois candidatures, sans y trouver d'oppositions.

En outre, le président signale que, ayant démissionné du comité, Marc Fassbind accepte d'occuper le poste de réviseur laissé à pourvoir.

Une discussion générale se met en place dans l'assemblée, portant sur la question de savoir comment les candidatures au comité sont prises en considération, relevant que les statuts ne fixent pas de nombre maximum de membres au comité. Au terme d'un débat nourri, le président demande si un membre souhaite encore proposer sa candidature sur le moment. Aucune demande n'est formulée. Une suggestion est faite néanmoins par l'assemblée de faire figurer un appel à candidature dans la convocation de l'Assemblée Générale.

Le président présente au vote de l'assemblée la liste des 11 membres du comité.

Les membres suivants se présentent au comité:

Mesdames D. de Castelberg, G. Locher, S. Locher, G. Spescha, P. Tosi.

Messieurs A. Burri, M. de Chassey, Ch. Liechti, F. Reverdin, J.-M. Ribeiro, O. Urfer.

VOTE : Le comité est élu à l'unanimité par acclamation.

Le président présente la liste des vérificateurs de comptes, soit Messieurs Marc Fassbind et Denis Serdaly, et demande de procéder à leur élection.

VOTE : Les vérificateurs de comptes sont élus à l'unanimité par acclamation.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle témoigne au comité.

Le président informe l'assemblée que, selon ses attributions, le comité a confié le poste de trésorier à Frédéric Reverdin, avec effet immédiat. De surcroît, à cette occasion, le principe de la signature collective à deux a été confirmé, soit celle du trésorier d'une part et celle du président ou du vice-président d'autre part, selon disponibilité.

7) Questions et divers

- Flyers AIC: S. Locher présente à l'assemblée les flyers produits pour faire connaître l'AIC.
- Primaire: G. Spescha présente à l'assemblée la Primaire.
- Subventions énergie: J. Locher rappelle l'existence d'une subvention nationale globale de 25 millions pour des travaux de rénovation et d'amélioration énergétique. Les personnes intéressées peuvent soumettre des demandes de participation financière à leurs travaux.
- Orgue de cinéma: Un participant attire l'attention sur une association qui travaille depuis 4 ans à la sauvegarde d'un orgue de cinéma de grande qualité.

L'Assemblée générale se termine à 21^h35

Présentation de Monsieur Maury

Le président passe la parole à Monsieur Claude Maury, qui présente à l'assemblée son association « Horizons Nouveaux Chêne-Bougeries » (<http://horizons-nouveaux-cb.ch>) qui propose des activités pour les communiens de plus de 50 ans.

Les participants sont invités à poser des questions ou obtenir des précisions.

Le président remercie cordialement notre intervenant pour sa présentation.

Intervention de Madame le Maire Marion Bedetti-Garcia

Madame le Maire ajoute ses remerciements à Monsieur Maury pour son travail.

Elle évoque ensuite une réunion des APM de la commune relative aux cambriolages, escroqueries et canicule, en particulier les soucis liés aux personnes âgées dans ce domaine.

Elle signale qu'une absence de plus de 5 jours de son domicile peut faire l'objet d'un signalement auprès des APM qui programmeront des rondes supplémentaires à ces adresses.

Elle indique enfin la préparation d'un avant-projet sur la mobilité douce, et informe qu'elle viendra probablement nous le présenter avant la demande de crédit.

Les participants sont invités à poser des questions ou obtenir des précisions.

Le président remercie cordialement Madame le Maire pour son intervention.

Présentation de Alain Burri

Alain Burri, membre du comité, fait une présentation de l'avancement des 2 projets de construction en cours de préparation sur Conches et qu'il suit de près, à savoir le PLQ Malagnou-Paumière et le projet déjà présenté à l'AIC des Jardins de la Colombe.

Les participants sont invités à poser des questions ou obtenir des précisions.

Le président remercie chaleureusement Alain Burri pour sa présentation et pour tout le travail de suivi que cela représente.

La séance est levée à 22^{h45}

Les membres présents sont invités à partager un verre, et à prolonger la discussion directement avec les intervenants et les membres du comité.